



## Union des Forestiers Privés de Savoie

Maison de l'Agriculture et de la Forêt  
40 route des Terraillet  
73190 Saint Baldoph

Tél 04 79 60 49 13  
[www.ufp73.fr](http://www.ufp73.fr)

### INFORMATION

Depuis le 1er juin 2018, les différents groupements de sylviculteurs de : Chartreuse, Chautagne, Val d'Arly-Beaufortain-Bassin-Albervillois, Tarentaise-Vanoise, ainsi que les Forestiers Privés de Savoie, ont fusionné au sein d'une seule identité juridique :

### **L'Union des Forestiers Privés de Savoie (UFP73)**

L'UFP73 est une organisation syndicale composée de propriétaires forestiers sylviculteurs de Savoie. L'UFP73 est divisée en groupements territoriaux (correspondant aux anciens groupements de sylviculteurs). Toute personne propriétaire d'un terrain forestier peut adhérer, quelle que soit la surface possédée.

Cette cotisation vous permettra :

- De participer au fonctionnement de l'UFP73 (Union des Forestiers Privés de Savoie), partie prenante de la fédération des Forestiers Privés de France.
- De participer à toutes les actions proposées par la section (réunions de vulgarisation, actions en commun...)
- D'être informé en recevant le bulletin « Parlons Forêt » publié par le CRPF (centre Régional de la Propriété Forestière de Auvergne- Rhône-Alpes)
- De bénéficier de ses conseils, de son assistance et de l'assurance de groupe en responsabilité civile.

Vous pouvez choisir votre secteur de rattachement en cohérence avec la situation de vos forêts ou selon votre lieu de résidence.

**L'union des Forestiers Privés de Savoie est le seul organisme en Savoie , de propriétaires forestiers à faire partie de la fédération Fransylva (Forestiers Privés de France).**

**BULLETIN D'ADHESION**

Année	2019
-------	------

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Adresse email	

Si le propriétaire des bois est une personne morale, représentée par le souscripteur :

Raison sociale			
Siège social			
Code postal		Ville	
Téléphone		Adresse email	

**Situation des bois**

Commune(s) / Lieux-dits	Section Cadastr.	N° Parcelle	Surface
Pour être couvert par notre assurance responsabilité civile, inscrivez la totalité de vos surfaces boisées Si le tableau n'est pas assez grand, inscrire les références sur papier libre			<b>Surface totale :</b>

<b>Propriétaire en Savoie</b>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> <b>Cotisation UFP 73</b> Comprenant l'abonnement à « Parlons Forêt » et au Bulletin d'information	25 €
<input type="checkbox"/> <b>Cotisation pour l'assurance responsabilité civile</b> Montant de 5 € par tranche de 10 ha de forêt	..... €
<b>Total *</b>	..... €

<b>Groupement territorial</b>
<input type="checkbox"/> Chartreuse <input type="checkbox"/> Chautagne <input type="checkbox"/> Alsysère <input type="checkbox"/> Tarentaise Vanoise <input type="checkbox"/> Autre

\*Chèque à l'ordre de l'UFP73, à retourner avec ce bulletin d'adhésion à UNION DES FORESTIERS PRIVES DE SAVOIE, 40 rue du Terraillet, 73190 Saint Baldoph

Fait à

, le

Signature :